



Mon assureur fait le mort

Par **nrehouma**, le **29/01/2009** à **13:38**

Suite à une tempête de 2005 , j'ai eu des dégâts dans la chaufferie, rnou se trouve aussi la fosse septique et la pompe de relevage à cause d'une coupure de l'électricité : la pompe est hors service ce qui a causé le débordement de la fosse septique et par la suite le l'enfoncement celle cirnet la détérioration ,le béton autour de la fosse commence à s'effriter.rnJ'ai contacter mon Assurance Mutant par lettre R.C, jusqu'à ce jour pas de nouvelle.rnMais avec la tempête de janvier 2009 le problème s'aggrave, que dois-je faire s.v.p.rnrnTRES TRES URGENT MERCI.rnrnCordialement

Par **chaber**, le **02/02/2009** à **10:02**

Aviez-vous fait une déclaration en 2005? Dans la négative, il y a maintenant prescription.rnrnPour ce nouveau sinistre l'assureur ne prendra en charge, s'il intervient, que les dommages nouveaux